

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX (Seine-et-Marne)
SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 27 février 2020 à 19 heures

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Étaient présents : M. DEMELUN Alain, Maire – M. PATY Claude – M. ROUX Patrice – Mme JUGET Christiane, Adjointes au Maire – Mme BERTIN Sandrine – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – M. DUSSAUD Dominique – Mme DUPLOUY Valérie – Mme FLORENCE Marie-Thérèse – Mme DENIS Rose-Marie – Mme TOURTE Martine, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mme DUFFAULT Annie (*absente excusée*) – Mme BEAULIEU Christine (*excusée*) – M. BOURGEOIS Grégory (*absent excusé*) – M. LEGOUGE Pierre (*excusé avec pouvoir donné à M. PATY Claude*)

M. ROUX Patrice a été élu secrétaire

=====

DÉLIBÉRATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL:

- I. **APPROUVE** et complète à l'unanimité la demande de subvention concernant la création d'un mur de séparation en parpaings avec pose d'une porte coulissante – suite à l'acquisition prévue du hangar et du sol – dans le cadre du FER 2020 (Fonds d'Équipement Rural)
- II. **MODIFIE** à l'unanimité sa délibération n° 07-2016 du 27 janvier 2016 ayant pour objet la prise en charge des frais de restauration des agents en formation
- III. **APPROUVE** à l'unanimité, le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal ainsi que le Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2019, présenté par le Maire, qui font apparaître un excédent global de clôture de 252 579,44 €
- IV. **PROCEDE** à l'unanimité, à l'affectation des résultats d'exploitation 2019.
- V **DECIDE** à l'unanimité le report des travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Rangée.

INFORMATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE :

- I Que dans la nuit du lundi 24/02 au mardi 25/02, l'ensemble des véhicules du TAD ont été vandalisés (pneus crevés) – les agents du SITCOME ont assuré le service avec leurs véhicules personnels. Monsieur Le Maire et le conseil municipal remercie le Président et l'ensemble des agents du SITCOME.

La séance a été levée à 20 h 05

Fait à La Brosse-Montceaux le 02 mars 2020

Le Maire,
A. DEMELUN

